

Questions orales

ON DEMANDE AU PREMIER MINISTRE D'ANNONCER UN VERSEMENT D'APPOINT

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Quelle suffisance!

Des voix: Oh, oh!

M. le Président: Je ne permettrai pas de réponse. Juste une question, s'il vous plaît.

M. Nystrom: Le prix du blé sera d'environ \$3 le boisseau au Canada comparativement à \$6 canadiens aux États-Unis. Le premier ministre est-il prêt à annoncer un versement d'appoint sur nos ventes internationales, afin que les agriculteurs canadiens soit rémunérés décemment pour leur travail?

• (1125)

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, nous tentons d'aborder cette question avec tout le sérieux qu'elle mérite. Le député ne rend pas service aux gens qu'il représente dans sa circonscription de Yorkton-Melville en se lançant dans des attaques méprisables contre n'importe qui.

Des voix: Oh, oh!

M. Mayer: Nous faisons tout en notre pouvoir pour coopérer.

M. le Président: A l'ordre! Veuillez simplement répondre.

M. Mayer: Nous avons signalé à maintes reprises l'importance que notre gouvernement attache à l'agriculture de l'Ouest et de tout le pays, en fait, les nombreuses initiatives qui ont été prises par le ministre de l'Agriculture et les crédits que le gouvernement fédéral a injectés au total dans la céréaliculture. Le premier ministre a donné tous les détails pertinents ce matin lors de sa conférence de presse. Selon moi, cela montre la très grande importance que notre gouvernement attache à l'agriculture de l'ouest du pays.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

LA PROCÉDURE D'ADJUDICATION DES MARCHÉS AU MINISTÈRE

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Lorsque le scandale du thon avarié s'est produit, le premier ministre a déclaré: «Quand on me l'a signalé, toc! Immédiatement, on a eu la démission du ministre». Est-ce qu'on lui a signalé des choses qui justifieraient son intervention pour garantir la régularité de la procédure d'adjudication des marchés au ministère des Travaux publics? Toc!

L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, le député a déjà été solliciteur général du Canada. Il connaît fort bien la position adoptée par son chef, le très honorable chef de l'opposition, voulant qu'aucun solliciteur général ou député ne doit poser de gestes susceptibles de nuire à une enquête policière, ni à la possibilité pour qui que ce soit d'avoir un procès équitable. Il est certain que toute personne ayant le sens des responsabilités doit s'incliner devant ce

point de vue, et s'abstenir de poser des questions de ce genre à la Chambre des communes.

M. Kaplan: Je sais également qu'il est antiparlementaire de s'abriter derrière des considérations qui ne sont pas de mise comme celle-ci.

L'INTÉGRITÉ DE L'ADJUDICATION

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, je ne pose pas de question au sujet de l'enquête policière. Le gouvernement a la responsabilité de tous ses ministères et de l'adjudication des marchés...

M. le Président: A l'ordre! Une question simplement.

M. Kaplan: Est-ce que des mesures ont été prises pour assurer l'intégrité de l'adjudication des marchés au ministère des Travaux publics?

L'hon. Perrin Beatty (solliciteur général du Canada): Monsieur le Président, libre au député, qui est officier de justice en qualité d'avocat et qui a déjà été solliciteur général, de considérer comme hors de mise le principe voulant que chacun a droit à un procès équitable et qu'il ne faut pas nous immiscer dans les enquêtes policières. Dans mon parti, nous pensons autrement.

Il me paraîtrait normal que tous les députés des Communes fassent preuve d'un peu de sens des responsabilités et n'interviennent pas dans les enquêtes qui peuvent être en cours.

* * *

L'AGRICULTURE

LE PRIX DES CÉRÉALES—ON DEMANDE AU MINISTRE D'ANNONCER DES VERSEMENTS D'APPOINT

M. Stan J. Hovdebo (Prince-Albert): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Le faible prix initial des céréales est en train de faire baisser les prévisions de revenu des agriculteurs, si bien que les banques ont supprimé la ligne de crédit de bien des exploitants. Il sera donc plus difficile sinon impossible pour ces agriculteurs d'ensemencer leurs champs à l'automne. Le ministre convient-il qu'il faut intervenir puisque le premier ministre en a parlé ce matin, et essaiera-t-il d'augmenter le revenu des agriculteurs grâce à des versements d'appoint quelconques pour améliorer leurs perspectives?

L'hon. Charles Mayer (ministre d'État (Commission canadienne du blé)): Monsieur le Président, les députés de tous les partis ont adopté en une seule journée des modifications à la Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest il y a eu un an en février pour permettre le versement de paiements provisoires. Le premier ministre a dit ce matin qu'une annonce à ce sujet serait faite au début de la semaine et je suis certain que le député en sera très heureux. La mesure que nous annoncerons sera très utile pour faire justement ce que le député a dit, c'est-à-dire permettre aux producteurs d'ensemencer leurs champs au printemps comme ils le font d'habitude.